

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 24 (1936)

Heft: 490

Bibliographie: Que lisons-nous ?

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Suffrage, vient d'entrer à la Chambre Haute, ou Sénat, de son pays. Nous sommes certaines qu'elle y occupera sa place avec conscience et conviction, en défendant les intérêts des femmes, et nous lui adressons ici toutes nos meilleures félicitations.

...et au Brésil

Et c'est le même système également, qui vient de faire entrer au Parlement brésilien un autre membre du Comité de l'Alliance Internationale, Mme Berta Lutz, présidente de la grande et active Fédération brésilienne pour le progrès féminin. Candidate aux dernières élections, Mme Lutz n'était restée en arrière que de 54 voix sur le dernier élément de son parti, si bien qu'il est tout naturel maintenant de la saluer par son nouveau titre, en lui disant nos plus chaudes félicitations. Personne n'ignore en effet toute l'activité de Berta Lutz pour la cause des femmes, et c'est en bonne partie à ses efforts que les Brésiliennes doivent la reconnaissance de leurs droits.

La femme „aussi“ est une personne¹

(Suite et fin.)¹

La femme mariée, devenue une personne, continuera à mettre au monde des enfants, mais elle ne sera plus docile à la conception « étaïste » qui réclame beaucoup de futurs contribuables et de futurs soldats, et ne considère la femme que dans la mesure où elle rend aux pays un double service ». Ce n'est pas ainsi que l'Etat doit envisager les portées de vie; il doit désirer leur époussement au maximum en tant que « personnes », et leur aider à ce développer et à devenir des « citoyennes ». L'Etat est égoïste et l'homme aussi et tous deux préfèrent la petite « bûche » docile à la créature éclairée; comme ils détiennent les clefs de l'arsenal des lois, ils en abusent pour cantonner la femme dans une situation d'infériorité aussi complète que possible. Ceci est encore plus vrai en Suisse qu'en France où a été fait l'effort remarquable de hisser des femmes aux fauteuils ministériels.

Une des objections contre le travail professionnel féminin et la seule intéressante, peut-être, c'est que la femme s'épuise à concilier la besogne du foyer et celle du dehors. Elle s'épuise, j'en suis persuadée, si elle n'est pas seconde. Mais cette aide nécessaire se peut obtenir: avec de l'argent, on payera l'assistance d'une nurse, d'une gouvernante, d'une domestique. Dénudé d'argent, la femme demandera à son mari le coup de main indispensable. Il est beaucoup de maris qui aident au ménage et ne se croient pas diminués pour tout cela.

Constatais en passant que, dans *Esprit*, ce sont des hommes qui clament la nécessité pour le mari d'aider à sa femme! Et si l'est des époux récalcitrants, ils leur rappellent le mot du philosophe Héraclite, surpris à laver la vaisselle et répondant à l'ami étonné: « Là aussi, il y a des dieux ! » Le mari qui prendra sa part des devoirs domestiques y gagnera d'échapper à l'égoïsme et au goût exagéré du confort qui menacent tous les hommes à partir d'un certain âge. Et il plon-

¹ Voir le précédent numéro du *Mouvement*.

République l'a citée à l'ordre de la nation dans les termes suivants:

A toujours fait preuve du plus grand dévouement et de la plus grande conscience dans l'exercice de sa profession, décédée des suites d'une affection contractée dans les fonctions de radiologue.

D'origine roumaine, Mathilde Grunspau de Brancas fit ses études à Paris, conquit ses diplômes et se spécialisa dans l'électroradiologie, science nouvelle dont elle avait compris la portée et qu'elle enseigna à l'Ecole des Infirmières de la Salpêtrière. En 1910, elle était nommée assistante des hôpitaux, dès 1912 occupait le poste de chef-adjoint à la Pitié, puis prenait en 1926 la direction du service de l'hôpital Baudelocque.

Atteinte par les terribles effets que causent les rayons X, la courageuse femme n'interrupt pas ses travaux scientifiques ni sa bienfaisante activité; bien que se sachant condamnée, elle espérait pouvoir poursuivre sa tâche pendant quelques années encore, ayant résisté victorieusement aux premières attaques. Soudain le mal empira, ravagea son organisme affaibli qui ne résista pas, et elle fut emportée en quelques jours.

Que lisons-nous ?

(Liste de livres dressée pour venir en aide à nos lectrices dans l'embaras avant d'acheter leurs cadeaux de Noël.)

MADELEINE LEY: *Olivia*. (Edition Nouvelle Revue française.)

PIERRE DE LACRETTE: *Secrets et malheurs de la reine Hortense*. Editions Hachette. 3 fr. 40.

gera en plein dans la vie: « Faire bouillir le biberon, changer un enfant, ce sont là des besognes qui conviennent parfaitement à un intellectuel et qui devrait rechercher si elles ne lui étaient imposées ».

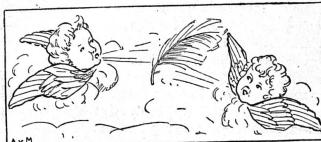
En bref, en conclusion des articles consacrés aux femmes mariées, rappelons qu'il n'est pas vrai de dire « que les femmes sont faites pour avoir des enfants », ou bien ce n'est vrai qu'au sens où il est vrai que les hommes aussi sont faits pour cela. En vérité, c'est le couple qui est fait pour avoir des enfants, pour en supporter les conséquences, et pour recevoir d'eux leur épanouissement complet.

Leon Daudet, qui n'est pas féministe, je crois, a qualifié un jour le statut actuel de la femme française de « chariot mérovingien ». Ce chariot ne roule pas seulement sur les routes départementales françaises, bien que le statut de la Suissesse soit en avance sur celui de Napoléon, inspiration d'un souverain absolument contempteur de la femme et... marié au suffit malheureusement pas.

Les divers chapitres d'*Esprit* nous apprennent « une substantifique moelle » dont on tirera profit à l'infini. Sur l'éducation des filles, sur la bourgeoisie, l'ouvrière, la paysanne, la femme chrétienne, sur l'évolution et aussi la vieillesse de la femme d'aujourd'hui, ainsi que sur l'enfant, que de pages éveillant l'intérêt et parfois aussi la contradiction; mais tout cela est vivant, documenté et généreux.

JEANNE VUILLOMENET.

En raison des fêtes de Noël et du jour de l'An, le prochain numéro du Mouvement Féministe paraîtra le 9 janvier.



DE-Cl, DE-La

La première avocate en Suisse.

On annonce de Zurich le décès à l'âge de 75 ans de Mme Anna Kramer-Mackenroth, qui fut la première femme à passer des examens de droit à l'Université de Zurich en 1900, et qui a été avocate durant de longues années.

Aux paysannes par la Radio.

La série de conférences par Radio organisée chaque année par le Département vaudois de l'Agriculture à destination de la population paysanne, a été confiée à Mme Gilabert-Randin, présidente de l'Association agricole des femmes vaudoises. Les questions d'intérêt féminin à traiter ne lui manqueront pas!

La Suisse, pionnière de féminisme??..

Selon notre confrère, le *Schw. Frauenblatt*, notre pays est le premier en Europe qui ait introduit dans les services de ses lignes aériennes des femmes à titre de « stewardess » (n'aurait-on pas pu, par la même occasion, trouver un mot dans une de nos langues nationales pour désigner cette profession nouvelle??..). Quatre d'entre elles sont en fonctions depuis l'été 1935. Cet exemple aurait été suivi jusqu'ici par la Hollande seulement.

Bravo!... en attendant la suite de nouveaux progrès. Toujours plus haut: c'est le cas de le dire.

Mme EMILE OLLIVIER: *Correspondance de Liszt et de sa fille*. Editions Grasset.

GEORGE CLAUDE: *Au fil des jours. Les enfants, l'amour, la vie, les fêtes*. Payot, éd. 5 fr. 50.

HILDRUD DIXELIAS: *Simples histoires du Nord*, traduites du suédois. Ed. Labor, Genève. 2 fr. 75.

YOLANDE FÖLDÉS: *La rue du Chat qui pêche*. (Grand prix du roman international.) 3 fr. 40.

JEROME K. JEROME: *Mes enfants et moi*. 2 fr. 20.

SELMA LAGERLÖF: *L'anneau de Löwensköld*. 2.75. *Charlotte Löwensköld*. 3 fr. 40. *Anna Svärd*. 3 fr. 40.

MARY LAVATER: *Henri Meister*, biographie. (4.75 jusqu'au 31 décembre, ensuite 6 fr.

ROSAMUND LEHMANN: *Intempéries*. 4 fr.

ISABELLE RIVIÈRE: *La guérison*, roman. 3 fr. 40.

MONIQUE SAINT-HÉLIER: *La cavalière de paille*. 4 fr.

SIGRID UNDSET: *Christine Lavransdatter*. 1. *La Couenne*. 3 fr. 40.

VICKI BAUM: *Sait-on jamais?* 3 fr. 40.

COLETTE YVER: *Le Sacré*. 3 fr. 40.

LUCIEN DAUDET: *Dans l'ombre de l'impératrice Eugénie*. 3 fr. 40.

JENNIE GALZY: *Catherine de Médicis*. 4 fr. 40.

J. KUHN: *La princesse Mathilde*. 5 fr. 50.

VIVIENNE DE WATTEVILLE: *L'appel de l'Afrique*. 5 fr. 50.

BRÉTING: *Fils et Mères*. (John Ruskin, Gaston Frommel, Dr. César Roux, le Président Massaryk, Auguste Picard, Max Huber). 2 fr. 50.

ANDRÉE VIOLLET: *Indochine*. S. O. S. Edition N. R. F. 3 fr. 30.

YVETTE PROST: *La passion de maître Javille*. Ed. Tallandier. 2 fr. 75.

Quelques conséquences économiques de l'interdiction du travail des femmes mariées

N. D. L. R. — Notre confrère, le Schweiz. Frauenblatt, a publié récemment une lettre d'une femme mariée exerçant une carrière libérale, et supputant de façon très claire les répercussions d'ordre économique qu'aurait toute mesure lui interdisant d'exercer sa profession. Nous pensons qu'il est utile que cet aspect du problème soit aussi envisagé dans le détail, puisque, tout soutenant, l'affirmation de principe du droit de chacun et de chacune à la liberté du choix de son travail ne suffit malheureusement pas.

1. Exercer une profession libérale, j'ai besoin de l'aide d'une secrétaire-comptable, qui naturellement je ne pourrais pas continuer à employer si je devais cesser de pratiquer.

2. Mon activité professionnelle s'exerçant en dehors de chez moi, il est nécessaire que j'aie une domestique pour s'occuper des travaux ménagers. Celle-ci aussi perdrait de la sorte son travail.

3. En outre, j'emploie fréquemment toute une série de femmes pour les travaux auxiliaires, chez moi et hors de chez moi. C'est ainsi qu'une couturière me fait mes robes, transforme mes toilettes, rajeunit mes manteaux; c'est ainsi qu'un lingé vient à jour fixe entretenir mon lingé personnel, celui de mon mari et celui de mes enfants. J'emploie également une lavouse pour laver le lingé à la maison, et une femme de ménage pour aider ma domestique dans les gros travaux de nettoyage. Et j'insiste sur le fait que si je fournis le travail de la sorte à plusieurs femmes, c'est d'une part parce que j'ai besoin de leurs services, mais aussi parce que j'estime, en ces temps de chômage, que c'est mon devoir, à moi qui gagne suffisamment de par l'exercice de ma profession, de venir en aide à d'autres femmes en leur fournissant à mon tour du travail.

Je note en passant que, circulant beaucoup pour l'exercice de ma profession, j'usqu'à davantage de soutiens et de vêtements, et que, obligée de la sorte de renouveler plus fréquemment ma garde-robe, je peux donner plus fréquemment aussi vêtements et chaussures usagés à des vestiaires

Signe des temps.

Dernièrement, le quotidien français *L'Œuvre* institua, selon la mode du jour, un grand referendum populaire parmi ses lecteurs sur « des questions intéressant leur vie quotidienne ». Or, c'est avec intérêt que nous avons constaté que la première question soumise à ce referendum était celle du droit au travail des femmes mariées, et la troisième celle de la valeur d'un service militaire féminin! Sans doute, c'était mettre un bâton dans un gâteau! mais c'était cela justement qui était intéressant — et nouveau pour nous. Car, quel est chez nous le journal, je vous le demande, qui soit publié en français ou en allemand, en italien ou en romanche, au directeur duquel l'idée viendrait que des problèmes d'ordre essentiellement féministe pourraient aussi « intéresser la vie quotidienne de leurs lecteurs... »?

Ajoutons qu'à la première question (interdiction du travail des femmes mariées), il a été répondu négativement par 98.694 lecteurs et lectrices, contre 84.237 réponses affirmatives. Une majorité de plus de 14.000 voix s'est donc trouvée parmi les lecteurs de *L'Œuvre* en faveur du droit au travail de la femme.

Quant à l'introduction d'un service militaire féminin, elle a été repoussée (malgré l'exemple tout récent d'une décision prise en Turquie) par 150.052 lecteurs contre 29.666, soit 81 % contre 16 %.

de bienfaisance, que si je restais chez moi et pouvais « les finir dans la maison ».

4. Veillant de très près au bon entretien de notre demeure, je n'hésite pas, dès que de petites réparations sont nécessaires, à m'adresser au menuisier, à l'électricien, au tapissier... Il est évident que si mon gain ne me le permettait plus, je cesserais de la sorte de fournir du travail à tous ces artisans, et, ou bien je me résoudrais à laisser notre demeure en mauvais état, ou bien je tâcherais tant bien que mal de recoller et de raccommoder moi-même ce qui cloche.

5. D'ailleurs, si je ne pouvais plus, par l'exercice de ma profession, contribuer au loyer de notre ménage, nous devrions chercher un beau-coup plus petit appartement dans une maison quelque part. D'où perte séche pour le propriétaire de la villa que nous habitons, qui ne trouverait pas facilement, vu la situation financière actuelle, à la louer de nouveau. Et, à son tour, il devrait réduire ses dépenses, faire moins travailler d'ouvriers, etc., etc.

6. En plus de l'enseignement obligatoire de l'école, nos enfants prennent des leçons particulières de langues étrangères, de musique, de danse. Nous faisons chaque année un séjour de vacances avec eux, et je veille au renouvellement de leur garde-robe, de leur linge, de leurs chaussures, etc. Si je ne pouvais plus exercer une activité rémunératrice, toutes ces dépenses seraient rayées de notre budget familial, et combien de professeurs libres, et de répétiteurs, de couturières et de cordonniers, de propriétaires de pensions-familles à la montagne... qui doivent, pourtant, eux aussi, travailler et gagner pour vivre, en souffrirait?

7. Mon mari et moi avons des goûts artistiques, aimons aller au théâtre, au concert, etc. Nous suivons aussi les expositions, et y achetons de temps en temps un objet d'art décoratif ou une aquarelle. Inutile de dire que, si toute activité rémunératrice m'était interdite, il nous faudrait nous restreindre aussi beaucoup de ce côté-là, et qui pâtirait au premier chef, si ce n'est les artistes...
Et l'on pourrait allonger cette liste par bien des chapitres encore...

Le travail à domicile en Suisse¹

Pourquoi n'avons-nous pas encore en Suisse de législation sur le travail à domicile? Ceci malgré l'art. 34 ter de la Constitution fédérale, qui en permettrait la réglementation par la loi?

Sans doute parce que, au début du siècle, lorsque d'autres pays jettent un cri d'alarme signalant des abus dans ce domaine, et que furent dévoilées des misères et des situations sans nom, la Suisse ne se trouvait pas alors tout au bas de l'échelle. Si l'on constatait une grande indigence dans beaucoup de familles vivant du travail à domicile, la misère s'y était installée avant qu'elles n'eussent recours à ce moyen de gain, et c'était elle qui avait poussé

¹ D'après les exposés faits à la Conférence de Berne des Présidentes de sections de l'Association suisse pour le Suffrage par Mme Dora Schmidt, adjointe à l'Office fédéral de l'Industrie, des arts et métiers et du Travail, et à l'Assemblée générale de l'Alliance à Coire par Mme Helbing, adjointe à l'Inspecteur des fabriques de Saint-Gall.

GEORGE CLAUDE: *Au fil des jours*. 1 vol. Payot, ed., Lausanne.

Recueil d'articles parus depuis cinq ans dans diverses publications romandes, ce volume est une suite de chapitres, une suite d'expériences et d'observations sur les problèmes de l'existence. Pages marquées au coin d'une sensibilité féminine, à la fois vive et clairvoyante, d'un jugement sain, de pages émouvantes parfois, elles demeurent toujours vraies, elles sont réconfortantes et variées. George Claude a une tendresse toute de compréhension pour la jeunesse d'aujourd'hui; les études qu'elle lui consacre dans ce volume nous semblent parmi les meilleures. S'il s'adresse à tous les âges, il aura donc, croyons-nous, un attrait particulièrement vif pour les jeunes filles, pour leurs mères, et pour toutes celles qu'intéressent, qu'angoissent souvent, les difficultés de ce temps, l'avenir de la génération qui monte.

M.-L. P.

LAURE CHOIVY: *L'oiseau vert, ou Jean, Jeannette et Jeannot*. Illustrations de M. C. Bodinier. 1 vol., Ed. La Bourdonnais, Paris.

Réjouissez-vous, enfants, qui goûtez encore les contes dans ce monde réaliste où nous vivons! Laure Choivy est un guide plein d'imprévu, d'esprit, de grâce, dans les champs libres de l'imagination, et l'on a aucune peine à se figurer le petit monde qu'elle aime penché sur son joli livre, un peu haletant, tandis qu'il tourne de plus en plus vite les pages, ces pages où les aventures de Jean, Jeanne et Jeannot prennent un relief d'autant plus marqué qu'une douzaine d'illustrations fort suggestives dues au talent de M. C. Bodinier, en rehaussent le charme, en soulignant



Publications reçues

Mme SUZANNE BOUILLET: *Comment réaliser la Paix*. Ed. Rieder, 108, boul. St-Germain, Paris.

C'est une étude documentée et captivante de la guerre, des facteurs favorisant ou empêchant l'établissement de la paix. Puis un appel pressant aux femmes: qu'elles expriment enfin leur volonté d'obtenir la paix, et contribuent à l'organiser sur une base linguistique, militaire, judiciaire, par la création des Etats-Unis d'Europe. Quel beau programme nous est tracé! et quelle responsabilité Mme Bouillet nous confère dans son étude à la fois serrée et attachante. M. G. C.